

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2022

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			TARGET2	T2S	CEPC
Vendredi 15 avril	Vendredi Saint	-	X	X	X
Lundi 18 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X	X
Jeudi 26 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 6 juin	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Jeudi 14 juillet	Fête Nationale	Férié	-	-	X
Lundi 15 août	Assomption	Férié	-	-	X
Mardi 1 ^{er} novembre	Toussaint	Férié	-	-	X
Vendredi 11 novembre	Armistice	Férié	-	-	X
Lundi 26 décembre	Lendemain de Noël	-	X	X	X

Légende

X : jours fermés pour les systèmes concernés

* : En 2022 le jour de l'an (1^{er} janvier) tombe un samedi. Les jours de la fête du travail (1^{er} mai), de la victoire (8 mai) et de Noël (25 décembre) tombent un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), STET SEPA (EU), ABE STEP2
- Systèmes de paiement instantané : TIPS, STET IP (EU), ABE RT1

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

Remarques

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.